



EQUIGEST

EQUI-ACTIONS SUISSE

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2021

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion.....	3
rapport d'activité	7
rapport du commissaire aux comptes.....	12
comptes annuels	16
bilan	17
actif	17
passif	18
hors-bilan.....	19
compte de résultat.....	20
annexes	21
règles & méthodes comptables	21
évolution actif net	24
compléments d'information	25
inventaire.....	38

Société de gestion	EQUIGEST 153, Rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 75886 Paris Cedex 18.
Commissaire aux comptes	KPMG Tour EQHO, 2 Avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense. Représenté par Madame Isabelle GOALEC
Commercialisateur	EQUIGEST

Informations concernant les placements et la gestion

Classification

Actions Internationales.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Résultat net : Le FCP capitalise son résultat net.

Plus-values nettes réalisées : Le FCP capitalise ses plus-values nettes réalisées.

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser une performance supérieure au marché des actions suisses sur un horizon de placement d'au moins cinq ans. Le FCP n'a pas d'indicateur de référence en raison d'une gestion totalement discrétionnaire.

Indicateur de référence

Le FCP n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un indice car le processus de gestion est fondé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de toute appartenance à un indice de marché. Les choix s'appuient sur des ratios fondamentaux de valorisation ou sur la détection de situations spéciales.

Aucun indice ne reflète exactement l'objectif de gestion mis en oeuvre.

Toutefois l'indice SLI à dividendes réinvestis (Swiss Leader Index), pourra servir d'indicateur a posteriori de la performance. L'indice SLI est l'indice des 30 principales valeurs du marché suisse cotée à la SWX Swiss Exchange, pondérées par leur capitalisation boursière flottante et capées chaque fin de trimestre à 9% pour les 4 premières et 4.5% pour les suivantes. Grâce à cette limitation, l'évolution du SLI est davantage comparable à celle des OPCVM dont la gestion est active et non benchmarkée.

Stratégie d'investissement

1. Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

Le FCP est exposé en permanence à 60% minimum au marché actions suisses de toutes capitalisations.

L'investissement porte sur des sociétés du marché suisse qui offrent, selon le gérant, une visibilité satisfaisante, une structure financière saine et un potentiel plus important que celui des marchés. Les sociétés ne font pas obligatoirement partie de l'indice SMI. Dans cette occurrence, le gestionnaire porte une attention particulière à la liquidité du titre.

Le FCP pourra investir jusqu'à 25% en actions internationales hors Suisse. Le FCP pourra faire l'objet d'une couverture de change au moyen de contrats de change à terme ou d'options. Le risque de change contre euro pourra être couvert en totalité, partiellement ou non couvert.

Dans la limite d'une fois l'actif, le gérant se réserve la possibilité d'utiliser des futures sur indice SMI pour couvrir ou dynamiser le portefeuille en cas de fortes variations des marchés boursiers. De même, le gérant pourra utiliser des options sur actions afin de réduire ou augmenter l'exposition sur un titre en fonction de ses anticipations sur l'évolution du cours du sous-jacent dans la limite de 10% maximum de l'actif. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 110% de son actif.

Le FCP peut être investi jusqu'à 40% maximum de son actif en obligations émises par des entreprises privées ou publiques

appartenant à la Suisse ou à l'Union européenne et bénéficiant d'une notation comprise entre AAA et BB- ou Ba3 ou non notées (les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's et Fitch).

Le FCP pourra détenir jusqu'à 10% de son actif, en parts ou actions d'OPCVM et FIA pour la gestion de sa trésorerie ou pour la diversification du risque.

Le gérant pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions temporaires de titres (pensions) dans les limites fixées par la réglementation, jusqu'à 100% de l'actif pour les opérations d'acquisitions temporaires, dans le cadre de la gestion de trésorerie.

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces dans la limite de 10% de son actif.

Le processus de gestion de l'OPCVM respecte la politique d'investissement responsable d'Equigest. Il applique d'une part une politique d'exclusions ciblées sur certains secteurs d'activité et une sélection de titres en évitant ceux émis par des groupes présentant des risques extra-financiers importants (le détail de cette politique d'investissement responsable est disponible sur le site www.equigest.fr)

L'OPCVM est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

2. Principales catégories d'actifs utilisés (hors dérivés intégrés)

Actions

Le FCP pourra détenir en direct des actions internationales et des titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote, bons de souscription...) issus de toutes capitalisations et libellés en franc suisse ou en autres devises de pays de l'Union européenne.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le FCP est exposé au maximum à 40% de l'actif en obligations (obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées sur l'inflation, obligations convertibles ...) libellées en franc suisse ou en autres devises de l'Union européenne et de toutes maturités. Les émetteurs appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé bénéficiant d'une notation comprise entre AAA et BB- ou Ba3 ou non notés (les notations sont attribuées par Standard & Poor's, Moody's et Fitch).

Actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM suivants :

- OPCVM européens dont français ;
- FIA français ou étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R 214-13 du COMOFI.

Ces OPCVM ou FIA peuvent être gérés par Equigest.

A titre accessoire, le FCP peut investir dans des OPCVM de trésorerie pouvant utiliser des stratégies de long short.

3. Instruments dérivés

Dans la limite d'une fois l'actif, le gestionnaire pourra investir sur les instruments de dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- Action ;
- Taux ;
- Change.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion

- Couverture ;
- Exposition.

Nature des instruments utilisés

- Futures ;
- Options ;
- Change à terme.

La ou les contreparties éligibles ne dispose(nt) d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du FCP.

4. Titres intégrant des dérivés

- Obligations convertibles ;
- Bons de souscription ou warrants à titre accessoire.

5. Dépôts

Le FCP n'effectuera pas de dépôts.

6. Emprunts d'espèces

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

7. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

Dans les limites fixées par la réglementation et afin de réaliser l'objectif de gestion, le FCP pourra effectuer les opérations suivantes :

- Prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque lié au marché actions

Le FCP est exposé à hauteur de 60% minimum en actions. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du FCP baissera. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'en cas de baisse des marchés, la valeur liquidative du FCP pourrait amplifier cette baisse du fait du positionnement du portefeuille sur des valeurs à fort bêta.

Risque lié à l'investissement dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations

Sur ces marchés, le volume des titres cotés est réduit. Les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapide que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser plus fortement.

Risque de change

Le risque de change est le risque de baisse de la devise d'investissement (franc suisse) par rapport à la devise de référence du portefeuille (euro). La fluctuation de la monnaie par rapport à l'euro peut entraîner une baisse de la valeur des instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de perte en capital

Le porteur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi, n'intégrant aucune garantie, peut ne pas lui être restitué.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur la sélection de valeurs. Il existe un risque qu'Equi-Actions Suisses ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de taux

La partie du portefeuille investie dans des instruments de taux pourra être impactée par des mouvements de hausse des taux d'intérêt. En effet, lorsque les taux d'intérêt à long terme montent, le cours des obligations baisse. Ces mouvements se répercuteront sur la partie du FCP investie en obligations et pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature ou de défaillance de l'émetteur qui pourra entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du FCP. Par ailleurs, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que l'investissement en titres de notation faible ou inexistante entraîne un risque de crédit accru.

Risque en matière de durabilité

Il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. La valeur des investissements tant de taux qu'actions pourra baisser si un de ces événements se réalise

Autres risques accessoires

Risques liés aux investissements en obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de contrepartie

Il mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Tous souscripteurs.

Equi-Suisse s'adresse aux investisseurs souhaitant investir sur le marché financier suisse.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Le FCP pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal

La qualité de copropriété du FCP le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. Le régime fiscal applicable aux sommes distribués par le FCP ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement des fonds.

Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il est conseillé de s'adresser à un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : www.equigest.fr
- Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès d'EQUIGEST - 153 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ainsi que sur le site internet: www.equigest.fr
- Date d'agrément par l'AMF : 30 août 2013.
- Date de création du Fonds : 16 septembre 2013.

rapport d'activité

Environnement global

Il s'est articulé autour de quatre points majeurs :

1. Une économie qui a fortement rebondi

La crise sanitaire du Covid-19 avait fait basculer l'économie mondiale dans la pire récession que le monde ait connue depuis plusieurs décennies. Les confinements imposés à partir de mars 2020 pour contenir la pandémie avaient mis l'économie mondiale quasiment à l'arrêt.

Les chiffres macroéconomiques s'étaient fortement dégradés. La croissance française avait reculé de 7,9% au cours de l'année 2020. La croissance allemande avait baissé de 4,6% du fait de mesures de restrictions sanitaires moins coercitives. Au final, la croissance de la zone euro avait marqué une baisse de 6,4% et celle des Etats-Unis de 3,4%. Parmi les principales économies mondiales, seule la croissance chinoise avait progressé, de 2,3%.

La découverte et la mise à disposition de vaccins a permis d'entrevoir la sortie de crise. Elle a entraîné un retour de la confiance des consommateurs et des investisseurs. Le début de levée des restrictions a conduit à un redressement des économies au cours du dernier trimestre 2020 et a permis une reprise forte. Les indicateurs avancés ont pu passer en zone d'expansion et le commerce mondial a pu revenir quasiment à son niveau d'avant crise.

Cette dynamique s'est poursuivie au cours de l'année 2021 ce qui laisse espérer un fort rebond du PIB mondial en 2021. Elle devrait s'établir à 5,9% en 2021, 5,7% pour les Etats-Unis, 5,0% pour la zone euro et 8,2% pour la Chine.

2. La mise en place d'un soutien massif des gouvernements financé par la dette

Pendant la période de crise et pour préserver les systèmes productifs et l'emploi, les gouvernements ont mis en place des plans de soutien considérables. Le coût budgétaire de ces plans a été financé par une augmentation massive des dettes souveraines. Les déficits budgétaires abyssaux ont creusé la dette publique. Ainsi, les Etats-Unis ont vu leur dette publique s'envoler à 127% du PIB en 2020 contre 108% en 2019. En Europe, le ratio dette/PIB a atteint 156% en Italie, 115% en France et 120% en Espagne. Ce ratio devrait cependant ne pas dépasser 70% pour l'Allemagne.

Aux actions des gouvernements est venu s'ajouter le plan de relance de 750Mds d'euros de la commission européenne. Ce plan, adopté le 21 juillet 2020 par les pays membres cible des réformes et des investissements visant à redynamiser le potentiel de croissance. Les principaux bénéficiaires seront l'Italie (80Mds), l'Espagne (78Mds), la France (41Mds), la Pologne (34Mds) et l'Allemagne (27Mds). Cet accord est historique et pourrait représenter un premier pas vers une intégration fiscale des pays de la zone. Les premiers effets économiques devraient commencer à se faire sentir au fur et à mesure des débloqués réels des fonds.

3. Un accompagnement permanent de ces politiques de soutien par les banques centrales

Les financements d'urgence auraient pu conduire à une remontée brutale des taux d'intérêt à long terme.

Les banques centrales, en achetant largement des titres émis par les états ont pu rendre le placement possible sans hausse significative des taux, tout en créant la masse monétaire supplémentaire nécessaire pour éviter l'effet récessif du ralentissement de circulation de la monnaie.

Elles ont ainsi injecté plus de 6 trilliards de dollars dans les économies, ce qui s'est traduit par une augmentation importante de leurs bilans. Ces interventions ont également permis de réduire la volatilité des marchés et de soutenir les valorisations des actions.

En particulier, la banque centrale européenne a élargi son programme d'achat des dettes obligataires, en y incluant des émetteurs non éligibles auparavant. Ces achats de dettes obligataires ont été réalisés au travers du PEPP (Pandemic Emergency Purchase) annoncé le 18/03/20. D'une valeur initiale de 750 Mds d'euros ce plan a été augmenté de 600Mds d'euros en juin 2020. Elle a aussi soutenu les banques en leur accordant des taux de dépôt et de refinancement favorables.

Au troisième trimestre 2021, la question de l'arrêt de ces plans de soutien est devenue plus centrale. Pour la zone euro, avec une échéance en mars 2022, le PEPP sera sans doute remplacé par un retour au programme classique de soutien quantitatif, avec un volume passant de 20 Mds /mois à 30-40Mds sur un mode plus flexible.

Mais dans l'attente d'annonce des décisions, on peut craindre une certaine tension sur les taux d'intérêts à long terme.

4. L'augmentation de l'inflation

Le redémarrage brutal des économies a provoqué l'apparition de goulets d'étranglements dans la chaîne de production, ce qui a eu pour effet d'augmenter le prix des matières premières et des biens de consommation. La consommation de pétrole a fortement rebondi et a contribué à la forte augmentation du prix du baril. Le prix du baril de WTI est passé de 40\$, fin septembre 2020, à

75\$, fin septembre 2021.

L'inflation a progressé dans toutes les pays développés. Aux Etats-Unis, elle a atteint 5,4% en septembre 2021 en glissement annuel, alors qu'elle n'était que de 1,4% un an auparavant. Elle a été plus modérée en eurozone, 3,4% en septembre en glissement annuel, alors qu'elle n'était que de -0,3% un an auparavant.

Le consensus est cependant qu'il ne s'agit que d'un phénomène transitoire, qui va se résoudre avec la disparation des difficultés d'approvisionnement et des effets de base.

La question pour la fin de l'année 2021 et pour 2022 sera donc de savoir si les goulets d'étranglements s'estomperont suffisamment vite pour que l'inflation ne vienne pas durablement agir sur le niveau des salaires, et ne devienne pas une inflation structurelle et durable.

Environnement de marché

Les marchés ont affiché de très solides performances.

1. Les actions

Le second semestre 2020 avait signé le retour en grâce des actifs risqués. Les marchés avaient rebondi suite à l'anticipation du plan de relance important lié à l'arrivée des démocrates américains au pouvoir. La progression des marchés actions s'est poursuivie grâce à la découverte de vaccins efficaces pour lutter contre la Covid-19. Les investisseurs ont commencé à anticiper un retour à la normale et sont revenus sur les titres qui avaient le plus souffert des restrictions sanitaires. Ainsi, une forte rotation sectorielle au profit des valeurs cycliques a eu lieu en fin d'année. Au cours du dernier trimestre 2020, l'Euro Stoxx 50, dividendes réinvestis, a progressé de 11,4% alors que le CAC 40 a progressé de 15,8% et le CAC Mid&Small de 14,9%.

Cette progression s'est prolongée en 2021 parallèlement à l'amélioration des chiffres macroéconomiques et à la réouverture des économies. Cependant, au cours du troisième trimestre 2021, des craintes concernant l'évolution de l'épidémie aux Etats-Unis et en Chine, suite à la progression du variant delta, ont mis un frein à la progression des marchés actions.

Au final, les marchés actions affichent de fortes performances de septembre 2020 à septembre 2021. Le CAC 40, dividendes réinvestis, progresse de 39,0%, l'Euro Stoxx 50 de 23,7%. Le CAC Mid&Small affiche une performance de 31,8%.

Sur l'exercice, les marchés américains ont eu de très bonnes performances, +31,7% pour le S&P 500 en euros, dividendes réinvestis, +31,0% pour le NASDAQ dividendes réinvestis en euros. Sur la même période, le Nikkei dividendes réinvestis en euros a progressé de 23,5%. Au niveau des émergents, le MSCI Emerging Market, dividendes réinvestis en euros a progressé de 19,8%.

2. Les taux

Fin 2020, la sortie de crise Covid a conduit à une remontée des taux à long terme, de 0,68% à 1,74% pour le taux d'état à 10 ans américain, de -0,24% à +0,17% pour le taux d'état français.

La possible fin du soutien des banques centrales, en phase avec les nouvelles d'un pic de croissance passé en Chine et atteint aux USA, a stoppé cette progression pendant l'été. Le taux à 10 ans américain a terminé le mois de juillet à 1,22% avant que le retour d'anticipation d'une réduction des aides quantitatives de la Fed (« tapering ») cette fois prévue en novembre ne fasse à nouveau remonter les taux jusqu'à 1,49% fin septembre.

En zone euro, où les taux d'état allemands étaient en territoire négatif, le taux à 10 ans a suivi les mêmes mouvements, de -0,50% en début d'exercice pour baisser jusqu'à -0,63% à l'été avant de remonter dans la zone des -0,20% en fin d'exercice. Les taux français ont suivi une évolution parallèle, passant de -0,24% à -0,34% avant de revenir à +0,16% à fin septembre.

Ces évolutions haussières au total sur les taux entre septembre 2020 et septembre 2021 ont induit une performance négative des différents indices d'obligations gouvernementales. L'indice Bloomberg Barclays des obligations d'état de la zone euro perd -1,7% sur l'exercice du fonds. Et si l'on se restreint aux maturités 5-7 ans, la perte est limitée à -0,4%.

3. Le crédit

L'écart entre le taux sans risque et le taux des obligations privées, « spread de crédit » ou « prime de risque obligataire », était considérablement remonté sur l'ensemble des obligations privées suite au déclenchement de la crise Covid en mars 2020. Les investisseurs ne sachant pas quelles sociétés pourraient être mises en péril par l'interruption de l'activité avaient tout vendu de façon brutale sans discernement, ce qui a conduit les primes de risque à s'écarter considérablement.

Même si ces primes s'étaient déjà réduites entre mars et septembre 2020, nous avons commencé l'exercice 2020-2021 sur des niveaux toujours larges, et dans une période de taux toujours faibles.

Les investisseurs n'ont pas donc pas hésité à reprendre leurs achats d'obligations privées pour obtenir le meilleur rendement possible pour leurs nouveaux flux, dans la mesure où les nouvelles sur l'emploi et l'accompagnement de la crise, par des mesures de soutien aux entreprises, donnaient des perspectives rassurantes, sauf sur quelques secteurs très exposés (comme par exemple le tourisme et le transport aérien).

La prime de risque sur les obligations privées 5-7 ans en euros de l'indice Corporate Bloomberg est ainsi passée de 1,3% à moins de 0,9% sur l'exercice, alors qu'elle avait culminé à 2,5% au plus fort de la crise en mars 2020. De la même façon la prime de risque sur les obligations à haut rendement en euros notés BB a baissé de 3,3% à 2,1% sur l'exercice.

4. Les devises

Sur l'exercice, l'euro est resté quasi-stable contre dollar, -1,2%. Cette stabilité apparente masque deux périodes de hausse, en décembre 2020 et en mai 2021 qui n'ont pas tenu face à l'annonce du plan de relance américain et au redémarrage de bonne qualité de l'économie américaine.

L'euro est également resté stable contre franc suisse, -0,1%.

Par contre, l'euro est monté en continu contre yen de 4,1%, l'économie japonaise ayant subi la crise Covid de façon tardive et dispose en majorité d'entreprises plus sensibles que d'autres pays à l'absence de croissance.

L'euro s'est par contre fortement déprécié contre le yuan chinois, -6,8%, en raison de la dynamique de la croissance chinoise.

Politique d'investissement

Le FCP a conservé une exposition aux actions suisses élevée durant l'exercice (minimum de 90,9% - maximum de 99,8%), privilégiant la sélection de valeurs (pour rappel la gestion n'est pas benchmarkée). Le portefeuille est concentré et constitué en moyenne d'une quarantaine de lignes.

Au cours de l'exercice sous revue, l'investissement a été fait sur des sociétés solides financièrement, au business model éprouvé et avec un management de qualité. Le fonds a été investi dans des sociétés très diverses, de tout secteur et de toute capitalisation. L'investissement a été fait sur des entreprises de grande diversité comme Straumann (instruments et de composants pour la chirurgie dentaire), Sika (producteur de matériaux de construction) et DKSH (services d'expansion vers les marchés internationaux des entreprises).

En termes de capitalisation, contrairement aux indices SMI et SLI, le fonds est investi de manière non négligeable sur des capitalisations inférieures à 10 Mds de CHF (30% environ à fin septembre 2020).

Comme petites capitalisations, nous pouvons citer Ypsomed (gamme de produits et de services pour les personnes atteintes de diabète), Adecco (groupe spécialisé dans l'intérim), Clariant (leader mondial dans le domaine des produits chimiques et des pigments pour l'industrie textile, du cuir et du papier), Interroll et Rieter.

Aucune couverture de change n'a été mise en place durant l'exercice ce qui implique un risque de change pour l'investisseur. La gestion n'anticipe pas de dépréciation forte et durable du franc suisse face à l'Euro dans les mois à venir. De plus, la dépréciation du franc suisse aurait mécaniquement un effet positif pour un grand nombre de sociétés exportatrices dans lesquelles le fonds est investi.

Informations relatives aux instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion

Détention d'OPC gérés par la société de gestion : Une partie de la trésorerie a été placée sur la SICAV Equi-Trésorerie Plus.

Performances

Sur la période sous revue, le FCP a eu une performance de +22,59% pour la part Institutionnelle et de +21,78% pour la part Retail, à comparer à une performance de +25% pour le SLI* (Swiss Leader Index) en Euros.

Depuis la création (18 septembre 2013) la part Institutionnelle a eu une performance de +104,56% à comparer à une hausse de +123,8% pour le SLI* en Euros.

Depuis la création (18 septembre 2013) la part Retail a eu une performance de +92,78%.

La volatilité un an, sur un pas hebdomadaire, est de 12,32% pour la part institutionnelle contre 13,11% pour le SLI* en Euros.

Depuis la création (12 février 2021) la part Institutionnelle en CHF a eu une performance de 12,79% contre 11,61% pour le SLI.

Sur l'exercice les trois meilleurs contributeurs à la performance sont Rieter (386bp de contribution), Straumann (378bp de contribution) et Interroll (312bp de contribution). A l'inverse, les trois valeurs qui ont ralenti la performance sont AMS, Implenla et Adecco qui contribuent chacun respectivement de -35bp, -33bp et -31bp.

Les performances passées sur la période ne préjugent pas des résultats futurs du FCP.

* indice à dividende réinvestis.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Acquisitions	Cessions
KUEHNE & NAGEL		2 077 455 CHF
BARRY CALLEBAULT		1 922 703 CHF
LINDT		1 809 845 CHF
COMPAGNIE FINANCIERE RICHEMONT	1 715 983 CHF	
ABB	1 648 839 CHF	
VAT GROUP	1 455 122 CHF	
ALSO HOLDINGS		1 340 121 CHF
ROCHE		1 184 589 CHF
NESTLE		1 141 019 CHF

Classement

Lipper (filiale de Thomson Reuters) classe le fonds dans la catégorie « Actions Suisse ». Lipper ne communique pas de classement mais des notations. Celles-ci portent sur une durée de 3 ans au minimum, sur plusieurs critères que voici :

	3 ans	5 ans
Rendement total	1	2
Rendement Cohérent	2	2
Préservation	5	4
Frais	3	3

Pour établir ces notes, Lipper compare le fonds aux fonds de la même catégorie Lipper. Cet échantillon de fonds est relativement faible et contient 75 concurrents. Il faut aussi noter le très faible nombre de concurrents français.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et/ou au siège social.

Commissions de mouvement

Le total des frais de négociation s'est élevé à 141 021,56 euros TTC pour un encours moyen de 68 134 425,26 euros. Il correspond à la somme des commissions de mouvement (69 609,46 HT revenant à Equigest), des frais de broker sur la poche actions, et des coûts de transaction du dépositaire, Société Générale (71 412,10 TTC).

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.equigest.fr.

Sélection et évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires retenus pour l'exécution des ordres de bourse sont revus au moins une fois par an et choisis par les gérants de manière objective et documentée, selon des critères bien définis et approuvés collégialement par l'ensemble de la gestion et de la direction ; cette sélection est faite sous le contrôle du Comité d'Audit.

Ils sont notés selon différents critères (tarification, back-office, analyse, relation, exécution, relation avec le dépositaire, capacité à donner des prix en bloc).

Informations relatives aux modalités de calcul du risque global

Le fonds calcule son risque global via la méthode du calcul de l'engagement (anciennement méthode linéaire).

Critères sociaux environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement (ESG)

Les analyses fournies par MSCI permettent d'intégrer les critères ESG dans les choix d'investissement au travers d'une notation. Cette notation est la traduction d'un score global, moyenne pondérée des scores attribués aux enjeux clés choisis parmi 33 pour chaque secteur d'activité puis faisant l'objet d'un ajustement pour être neutre d'un secteur à l'autre. La politique d'investissement permet ainsi d'écarter les sociétés qui se comportent moins bien en ce qui concerne l'environnement (changement climatique, capital naturel, pollution et déchets, opportunités environnementales), le sociétal (engagement produit, capital humain, prise en compte des parties prenantes, opportunités sociétales), ou la gouvernance (comportement de l'entreprise et gouvernance de l'entreprise).

Un reporting trimestriel ESG est aussi disponible à partir du mois de juin 2020.

Information sur la gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Non applicable

Instruments financiers dérivés

Néant

Politique de Rémunération

La politique de rémunération mise en place au sein d'Equigest est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM»), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V»).

Montant des rémunérations versées en 2020 :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables non différées) versées par Equigest à l'ensemble de son personnel (soit 13 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2020) s'est élevé à 1 773 453 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- ✎ Montant total des rémunérations fixes versées par Equigest sur l'exercice : 1 638 453 euros, soit 92.39% du total des rémunérations l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- ✎ Montant total des rémunérations variables versées par Equigest sur l'exercice : 135 000 euros, 7.61% du total des rémunérations versées par Equigest.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables non différées) versées sur l'exercice, 1 342 801 euros concernaient les «cadres dirigeants et cadres supérieurs», 410 630 euros concernaient les gérants et autres personnes dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPCVM gérés.

Par ailleurs, aucun «carried interest» n'a été versé pour l'exercice.

Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)

Aucun instrument SFTR.

Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte – Article L.533-22-1 code monétaire et financier

Non concerné car l'actif net est inférieur à 500 millions d'euros.

rapport du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement EQUI-ACTIONS SUISSE

153, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EQUI-ACTIONS SUISSE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.



**Fonds Commun de Placement
EQUI-ACTIONS SUISSE**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Fonds Commun de Placement
EQUI-ACTIONS SUISSE
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Date :
2022.01.11
17:34:05
+01:00

Isabelle Goalec
Associée

comptes annuels

BILANactif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	72 908 106,10	59 080 406,58
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	71 342 444,12	58 477 500,75
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	548 946,28	602 905,83
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 016 715,70	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	108 784,76	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	108 784,76	-
Comptes financiers	2 570 294,32	11,25
Liquidités	2 570 294,32	11,25
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	75 587 185,18	59 080 417,83

BILAN passif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	73 493 805,91	57 767 223,28
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	994 921,78	978 347,59
• Résultat de l'exercice	-705 820,15	44 208,07
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	73 782 907,54	58 789 778,94
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	779 930,82	66 926,31
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	779 930,82	66 926,31
Comptes financiers	1 024 346,82	223 712,58
Concours bancaires courants	1 024 346,82	223 712,58
Emprunts	-	-
Total du passif	75 587 185,18	59 080 417,83

HORS-bilan

30.09.2021

30.09.2020

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1,34	0,06
• Produits sur actions et valeurs assimilées	921 431,59	833 862,29
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	921 432,93	833 862,35
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-13 571,83	-3 103,91
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-13 571,83	-3 103,91
Résultat sur opérations financières (I - II)	907 861,10	830 758,44
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 619 898,11	-778 438,99
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-712 037,01	52 319,45
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	6 216,86	-8 111,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-705 820,15	44 208,07

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

EQUIGEST a confié les prestations de valorisation relatives au portefeuille géré à Société Générale Securities Services Net Asset Value.

Le FCP est valorisé en cours de clôture.

La devise de valorisation du FCP est l'Euro.

Le FCP s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

Les actions : elles sont valorisées au cours de clôture.

Les obligations : elles sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.

Les parts ou actions d'OPCVM et FIA : elles sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés sont évalués : les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres : les titres pris ou mis en pension sont valorisés selon les conditions du contrat d'origine. Les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

Les opérations à terme fermes et conditionnelles : elles sont évaluées au dernier cours de compensation connu. Les options sont évaluées selon la même méthode que leur valeur support : dernier cours pour les valeurs françaises, cours de leur marché d'origine convertis en euro pour les valeurs étrangères non cotées sur un marché français. Les opérations d'échange de taux sont valorisées au prix de marché.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- Des coûts liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie frais du DICI.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part R : 2,392% TTC Taux max. Part I-EUR : 1,495% TTC Taux max. Part I-CHF : 1,495% TTC Taux max.
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement Société de gestion : Dépositaire (1) :	Prélèvement sur chaque transaction	0,20% TTC max. sur les actions rien sur les autres valeurs mobilières De 9,5 € à 29 € TTC
Commission de surperformance	Actif net	10% TTC de la surperformance au-delà de 12% annualisés. En cas de sousperformance, il y aura une reprise de provisions à hauteur des dotations. Ces frais sont ajustés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice du FCP.

(*) Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC.

Modalités de calcul de la commission de surperformance

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle de 12% et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

- Dès lors que la valeur liquidative du FCP progresse de plus de 12% annualisé, après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 10% TTC sera appliquée sur la performance au-delà de 12%.
- Les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative du FCP a progressé de plus de 12% au cours de l'exercice.
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative ; si, au cours d'un exercice, la performance du FCP redevient inférieure à 12%, ou dans le cas d'une moindre performance d'un calcul de valeur liquidative à l'autre, cette provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise de provisions à concurrence des dotations précédemment effectuées dans l'exercice ; les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.
- En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variables sur l'encours constatée est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la société de gestion.
- La valeur liquidative prise en référence pour le premier exercice social est la valeur liquidative d'origine.
- La valeur liquidative prise en référence pour les exercices suivants est celle de la clôture de l'exercice précédent.

- La commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion la première fois lors de la première clôture en septembre 2014, puis annuellement lors de chaque clôture d'exercice social.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat du FCP lors du calcul de chaque valeur liquidative.

(¹) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités.

Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et est comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement éventuels de créances sont hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus.

Devise de comptabilité

La devise du fonds est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Résultat net : Le FCP capitalise son résultat net.

Plus-values nettes réalisées : Le FCP capitalise ses plus-values nettes réalisées.



2 évolution actif net

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	58 789 778,94	55 667 181,27
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	5 097 597,15	2 231 119,41
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-3 528 971,73	-2 254 490,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 188 222,28	2 015 143,28
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 473 608,41	-1 377 945,23
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-141 021,56	-97 612,45
Différences de change	-56 574,07	159 308,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	13 619 521,95	2 394 755,18
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	21 529 655,64	7 910 133,69
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	7 910 133,69	5 515 378,51
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-712 037,01	52 319,45
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	73 782 907,54	58 789 778,94

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 570 294,32
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 024 346,82
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 570 294,32	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 024 346,82	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	USD	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	71 891 390,40	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	108 784,76	-	-	-
Comptes financiers	2 570 282,95	11,37	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	8 182,41	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		108 784,76
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Ventes règlements différés		108 784,76
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		779 930,82
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnés		779 600,03
Ventes règlements différés		217,99
Débiteurs et créditeurs divers		112,80
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART IC / FR0011540574	111	2 044 424,49	119	2 160 748,28
PART RC / FR0011540566	1 072	1 896 086,66	739	1 368 223,45
PART I -CHF / FR0012020709	125	1 157 086,00	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART IC / FR0011540574		-		-
PART RC / FR0011540566		-		-
PART I -CHF / FR0012020709		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART IC / FR0011540574		-		-
PART RC / FR0011540566		1 368,78		762,66
PART I -CHF / FR0012020709		3 571,14		4 257,35
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART IC / FR0011540574		-		-
PART RC / FR0011540566		-1 368,78		-762,66
PART I -CHF / FR0012020709		3 571,14		4 257,35

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :	
PART IC / FR0011540574	1,25
PART RC / FR0011540566	2,00
PART I -CHF / FR0012020709	1,23

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :	
PART IC / FR0011540574	589 097,93
PART RC / FR0011540566	97 959,53
PART I -CHF / FR0012020709	6 586,28

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc -

- Ventilation par Opc "cible" :

- Opc 1 -

- Opc 2 -

- Opc 3 -

- Opc 4 -

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc **1 016 715,70**

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	30.09.2021	30.09.2020
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-705 820,15	44 208,07
Total	-705 820,15	44 208,07

PART IC / FR0011540574	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-538 158,34	94 339,64
Total	-538 158,34	94 339,64
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART RC / FR0011540566	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-165 195,11	-50 131,57
Total	-165 195,11	-50 131,57
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART I -CHF / FR0012020709	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 466,70	-
Total	-2 466,70	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	30.09.2021	30.09.2020
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	994 921,78	978 347,59
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	994 921,78	978 347,59

PART IC / FR0011540574	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	829 545,54	836 237,70
Total	829 545,54	836 237,70
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART RC / FR0011540566	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	148 567,73	142 109,89
Total	148 567,73	142 109,89
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I -CHF / FR0012020709	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	16 808,51	-
Total	16 808,51	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise					
EUR	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Actif net	73 782 907,54	58 789 778,94	55 667 181,27	60 060 716,37	36 844 772,69

PART IC / FR0011540574	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Nombre de parts en circulation	3 006	3 014	3 057	3 332	1 754
Valeur liquidative	20 455,87	16 686,07	15 764,95	15 356,71	14 967,30
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	96,93	308,75	-483,89	420,44	1 515,34

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART RC / FR0011540566	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Nombre de parts en circulation	5 701	5 368	4 957	6 009	7 294
Valeur liquidative	1 927,85	1 583,07	1 507,71	1 479,8	1 452,16
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-2,91	17,13	-57,03	30,65	137,39

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I - CHF / FR0012020709	Devise de la part et de la valeur liquidative : CHF				
	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
Nombre de parts en circulation	125	-	-	-	-
Valeur liquidative	11 279,07	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	114,73	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 30.09.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
CH0012221716	ABB LTD-NOM	PROPRE	67 700,00	1 962 237,30	CHF	2,66
CH0012138605	ADECCO GROUP INC	PROPRE	23 500,00	1 020 286,24	CHF	1,38
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	14 500,00	1 018 079,41	CHF	1,38
AT0000A18XM4	AMS	PROPRE	58 536,00	921 820,39	CHF	1,25
CH0127480363	AUTONEUM HLDGS AG	PROPRE	3 971,00	555 500,00	CHF	0,75
CH0238627142	BOSSARD HOLDING	PROPRE	6 710,00	1 815 355,49	CHF	2,46
CH0210483332	CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	PROPRE	56 000,00	5 037 414,59	CHF	6,83
CH0012142631	CLARIANT (NAMEN)	PROPRE	49 041,00	798 104,92	CHF	1,08
CH0030486770	DAETWYLER HOLDING AG	PROPRE	8 299,00	2 544 107,11	CHF	3,45
CH0126673539	DKSH HOLDING	PROPRE	32 220,00	2 179 238,23	CHF	2,95
CH0023405456	DUFREY AG REG	PROPRE	18 790,00	916 424,56	CHF	1,24
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	5 410,00	3 441 819,02	CHF	4,66
CH0010645932	GIVAUDAN N	PROPRE	500,00	1 967 682,36	CHF	2,67
CH0363463438	IDORSIA REGISTERED SHS	PROPRE	26 329,00	548 946,28	CHF	0,74
CH0006372897	INTERROLL HOLDING N	PROPRE	987,00	3 599 861,50	CHF	4,88
CH0025751329	LOGITECH INTERNATIONAL NOM	PROPRE	23 450,00	1 802 813,48	CHF	2,44
CH0038863350	NESTLE SA	PROPRE	35 786,00	3 723 990,95	CHF	5,05
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	70 572,00	5 006 506,70	CHF	6,79
CH0000816824	OC OERLIKON CORP	PROPRE	174 295,00	1 647 997,05	CHF	2,23
CH0003671440	RIETER HOLDING N	PROPRE	20 280,00	3 838 781,16	CHF	5,20
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	11 240,00	3 548 954,76	CHF	4,81
CH0024638196	SCHINDLER HOLDING PS	PROPRE	7 925,00	1 838 190,21	CHF	2,49
CH0002497458	SGS SA-NOM	PROPRE	778,00	1 958 289,94	CHF	2,65
CH0418792922	SIKA LTD	PROPRE	21 490,00	5 889 410,90	CHF	7,98
CH0002178181	STADLER RAIL AG	PROPRE	17 800,00	640 668,51	CHF	0,87

EQUI-ACTIONS SUISSE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0012280076	STRAUMANN HOLDING (NAMEN)	PROPRE	3 114,00	4 840 645,43	CHF	6,56
CH0014852781	SWISS LIFE HOLDING NOM	PROPRE	1 860,00	813 213,30	CHF	1,10
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PROPRE	17 260,00	2 025 619,58	CHF	2,75
CH0012255151	THE SWATCH GROUP	PROPRE	4 000,00	906 740,54	CHF	1,23
CH0311864901	VAT GROUP LTD	PROPRE	5 322,00	1 819 209,97	CHF	2,47
CH0019396990	YPSOMED HOLDING	PROPRE	6 831,00	967 567,31	CHF	1,31
CH0011075394	ZURICH INSURANCE GROUP AG	PROPRE	6 395,00	2 265 117,27	CHF	3,07
Total Action				71 860 594,46		97,39
O.P.C.V.M.						
FR0000289886	EQUI TRESORERIE PLUS SICAV EUR	PROPRE	770,00	1 016 715,70	EUR	1,38
Total O.P.C.V.M.				1 016 715,70		1,38
Warrant						
CH0559601544	COMPAGNIE FINANCIERE RICHEMONT SA WARRANT 22/11/2023	PROPRE	75 800,00	30 795,94	CHF	0,04
Total Warrant				30 795,94		0,04
Total Valeurs mobilières				72 908 106,10		98,81
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-112,80	-112,80	EUR	-0,00
Total AUTRES				-112,80		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	2 783 616,43	2 570 282,95	CHF	3,48
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	-1 024 346,82	-1 024 346,82	EUR	-1,39
	BANQUE USD SGP	PROPRE	13,17	11,37	USD	0,00
	VTE DIFF TITRES CHF	PROPRE	117 813,90	108 784,76	CHF	0,15
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	-217,99	-217,99	EUR	-0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				1 654 514,27		2,24
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 507,59	-1 392,05	CHF	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-65 564,21	-65 564,21	EUR	-0,09
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-18 795,95	-18 795,95	EUR	-0,03
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-7 353,96	-6 790,36	CHF	-0,01
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-579 127,04	-579 127,04	EUR	-0,78
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-91 622,05	-91 622,05	EUR	-0,12

EQUI-ACTIONS SUISSE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-9 970,89	-9 970,89	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-6 337,48	-6 337,48	EUR	-0,01
Total FRAIS DE GESTION				-779 600,03		-1,06
Total Liquidites				874 801,44		1,19
Total EQUI-ACTIONS SUISSE				73 782 907,54		100,00